

Image not found or type unknown



Mon employeur peut il m obliger a travailler chez un malade atteint du hiv et Héptite C

Par **fauverino**, le **06/01/2020** à **18:35**

Bonsoir,

Je suis aide a domicile et mon employeur m a envoyé chez un client sans m avertir qu il est atteint de deux maladie infectueuse je l ai deviné seule , alors que je n ai aucune formation de plus je suis meme atteinte d une infection cardiaque .J ai travaillé une journée et j ai refusé de poursuivre , en a t il le droit ? Pour moi la confiance a été bafouéé je ne peux continuer avec cette société qui n a pas d héptique que dois je faire .

Merci